ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

A 45

Question écrite n° 110803

Texte de la question

M. Jacques Remiller appelle l'attention de M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer sur l'état d'avancement du projet autoroutier dit A 45 devant relier Lyon à Saint-Étienne. Les récents embouteillages n'ont pu que renforcer la nécessité de mettre en place rapidement cette infrastructure. Il lui demande si l'on peut envisager, sérieusement, l'inauguration de cette autoroute à l'horizon 2010-2015.

Texte de la réponse

La réalisation de l'autoroute A 45 répond à des enjeux importants. Cette nouvelle infrastructure doit notamment permettre de soulager l'A 47, autoroute proche de la saturation, qui n'offre pas un niveau satisfaisant de service et de sécurité et qui ne dispose pas d'un itinéraire alternatif performant. Elle ne permet donc pas de répondre dans de bonnes conditions à la demande dès lors qu'un incident conduit à y dégrader les conditions d'écoulement. Les difficultés rencontrées récemment viennent encore de le démontrer. C'est pourquoi, conscient de l'urgence de la réalisation de l'autoroute A 45, le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer a approuvé, le 5 juillet dernier, les études d'avant-projet sommaire afin de pouvoir lancer l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique. Celle-ci s'est ouverte le 24 novembre dernier et devrait s'achever le 20 janvier prochain. Ce calendrier reste donc parfaitement compatible avec l'objectif d'une mise en service à l'horizon 2015. La prochaine grande étape consistera à engager la mise en concession de ce projet prioritaire pour les échanges entre Lyon et Saint-Etienne, mais également pour l'ensemble de la région Rhône-Alpes.

Données clés

Auteur : M. Jacques Remiller
Circonscription : Isère (8e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 110803
Rubrique : Voirie
Ministère interrogé : transports, équipement, tourisme et mer
Ministère attributaire : transports, équipement, tourisme et mer

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 21 novembre 2006, page 12110
Réponse publiée le : 9 janvier 2007, page 406